SITE CLASSE
au titre de l'article L 341-2
du code de l'environnement

Jardin public de Lisieux

Décision : Arrêté ministériel
Date : 01/12/1943
Code : 14017

- Emprise du site
- Limite communale
- Limite de division cadastrale
- Limite de parcelle
- Bâtiment

Sources :
IGN BD Parcellaire 2017
IGN Fond Raster (WMS)
DREAL-NORMANDIE
Production:
Le 19/09/2019 - DREAL-NORMANDIE

0 10 20 m

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
NORMANDIE